

L'Élysée confirme la métropole

Alors que François Hollande recevait hier Eugène Caselli et Jean-Claude Gaudin, le préfet Théry esquisse les contours

Ils étaient assis côté-à-côté hier matin dans les salons de l'Élysée. Si Jean-Claude Gaudin, le sénateur-maire UMP de Marseille, a l'habitude de se glisser sous les dorures de la République, Eugène Caselli en découvre les arabesques. C'est pourtant lui, président socialiste de la communauté urbaine MPM qui était un peu à la maison, hier matin. Reçus par François Hollande en compagnie de 25 maires et patrons d'agglomérations phares, sous le regard du chef du gouvernement Jean-Marc Ayrault et d'une poignée de ministres, les deux leaders institutionnels de Marseille sont repartis avec les mêmes certitudes. "François Hollande a bien redit que le nouvel acte de la décentralisation inclura le fait métropolitain, retient Eugène Caselli. Avec pour priorités le développement économique,



Hier matin à l'Élysée, Eugène Caselli, était notamment entouré d'Alain Juppé, Dominique Voynet, Anne Hidalgo... / PHOTOS BEP



Jean-Claude Gaudin à son arrivée au Palais.

l'amélioration du cadre de vie via le logement et l'investissement à travers la création d'une banque locale qui permettra notamment l'accès à des emprunts mutualisés."

Jean-Claude Gaudin, qui a pu intervenir très tôt lors de cette table ronde matinale, a lui insisté sur "les aspects satisfaisants. Je suis bien entendu favorable à la métropole, même si elle ne doit pas être aussi vaste à mes yeux. Mais elle va se faire à Paris, à Lyon et sans doute à Marseille. Je suis d'autant plus favorable que les compétences générales resteront aux maires." Une bienveillance qui ne masque pas les inquiétudes.

Au même titre que le Bordelais Alain Juppé et le Niçois Christian Estrosi, invités du palais eux aussi hier matin, Jean-Claude Gaudin n'a pas donné de chèques en blanc au gou-

vernement. Les élus UMP ont ainsi refusé de signer une charte de treize engagements proposés par François Hollande. Les douze premiers, où il est question par exemple de faciliter l'accès des PME à la commande publique, de lancer pour 2014 un nouveau appel à projets pour des transports en commun en site propre, de mutualiser les dépenses de fonctionnement entre villes et agglomérations ou de développer les emplois d'avenir, ne posent guère de problème. En revanche, le dernier article qui évoque un "pacte financier" dans la perspective de l'acte de décentralisation, incite à la prudence. Les mêmes précautions que prennent les élus du département face à un projet qu'ils sentent inéluctable et envers lequel ils infléchissent un discours encore farouche il y a peu.

François TONNEAU

L'INTERVIEW de Laurent Théry, préfet chargé du projet métropolitain

"Un processus qui fait que la loi va intervenir"

Depuis un mois quasiment jour pour jour, Laurent Théry, préfet chargé du projet métropolitain, est à Marseille pour poser les fondations de la métropole. Pour la première fois, il s'exprime sur le contenu de sa mission et sur ses objectifs.



■ Un quoi consiste exactement votre mission ?

Préfet délégué en charge du projet métropolitain Marseille Provence : c'est une création exceptionnelle en France, qui n'a pas vocation à se généraliser. L'État s'implique directement dans la construction d'un nouvel espace pour Marseille. L'outil n'est pas le point de départ. Avant de créer cette structure, il faut d'abord s'adosser à un projet métropolitain, à une stratégie, à une politique de développement globale.

■ Vous parlez avec des mots de technocrate. Concrètement, quel avantage peuvent en tirer les Marseillais ?

Vous avez raison, je parle comme un professionnel. Je n'appartenais pas à la fonction publique d'État avant d'être dans ce poste. Disons que chaque ensemble vivant, que ce soit une entreprise ou un territoire, a besoin d'une stratégie. Cette politique de développement, on l'appelle projet métropolitain qui doit améliorer la vie économique comme la vie des gens. Il faut commencer par débloquer un certain nombre de situations difficiles. Par exemple, sur la question des transports qui constituent ici un point de blocage. Le temps passé dans sa voiture est très important. Une métropole, c'est un espace de vie. On habite quelque part, on travaille ailleurs, on va faire ses courses dans une troisième commune. Nous vivons dans une société de la mobilité. Pour que les entreprises se développent, elles ont besoin que cette mobilité soit facilitée.

■ Les transports, et puis ?

Autre point de blocage : la question de l'habitat. Quand on regarde une carte, on constate une explosion de l'aire urbaine, de l'espace de vie des gens. C'est une source de difficultés potentielles que l'on doit maîtriser, organiser. Il y a un tas d'autres questions : la pauvreté, l'habitat social, pas seulement mais notamment dans les quartiers Nord, durement touchés par l'insécurité.

■ Sur la sécurité, la métropole pourrait régler la question ?

La sécurité est un préalable. C'est du ressort de l'État mais les collectivités ont un rôle à jouer. Bien sûr, il faut lutter contre la

délinquance et le trafic de drogue mais il faut aussi établir d'autres conditions de civilité dans la vie des quartiers.

■ En allumant des cierges à sainte Métropole, est-ce que tous les vœux des Marseillais se réaliseront ?

Bien sûr que non, c'est l'un des éléments qui aideront les Marseillais à résoudre les problèmes. Et puis il faudra du temps. Des choses peuvent se faire dans des délais courts terme. D'autres dans la durée.

■ Oui mais, les premiers effets, c'est quand ? Vous sentez bien l'impatience des habitants ?

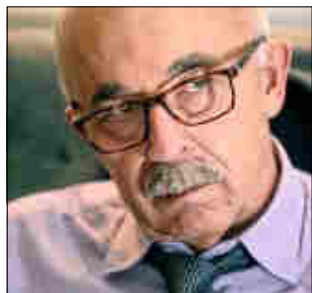
Je ne vous dirai pas que dans six mois, après la création de la métropole, les choses seront réglées. Les projets se réaliseront à des rythmes différents. Sur les modes de transports, mieux combiner les billetteries, cela peut se faire vite. Alors que créer une voie ferrée ou une route peut prendre plusieurs années. Mais à partir du moment où une chose est vraiment décidée, où les conditions financières et techniques sont établies, l'essentiel est acquis. Cela évitera ce qui s'est souvent passé jusqu'à présent : les projets sont annoncés, comme la L2, et ne se réalisent pas. On peut aussi parler du port. Marseille a perdu des places dans le rayonnement qu'elle avait sur l'aire méditerranéenne.

■ Et cela, on ne peut pas faire sans la métropole ?

Le port n'attend pas la métropole pour se développer, mais il a besoin d'être mieux relié à l'intérieur des terres. Et le fractionnement actuel du territoire est un véritable obstacle. La métropolisation n'est pas une volonté politique : c'est une réalité. On n'est plus dans un rapport mécanique où l'emploi attire les gens. C'est là où vont les gens que les entreprises s'installent.

■ Il y avait d'autres options juridiques, défendues par la quasi totalité des élus hors Marseille, je pense au pôle métropolitain...

C'est du projet que naîtra la structure. Mais on ne doit pas se raconter d'histoire. Nous sommes dans un processus qui fait que la loi va intervenir. Pour qu'elle soit la plus adaptée, il faut que les conditions d'énoncé du projet soient réunies.



■ Ce projet n'est-il pas énoncé, sachant que la loi sera adoptée au premier trimestre 2013 ?

L'État prend l'initiative mais il ne va pas

composer seul ce projet. Il mobilise ses propres forces pour y participer. Ce que je fais depuis mon arrivée, c'est d'être au contact des autres acteurs : collectivités, mais aussi entreprises, universités pour leur proposer de contribuer à la réunion de ces projets. Pour beaucoup, ils existent déjà mais il faut les rassembler, les hiérarchiser pour donner une visibilité d'ensemble. Une fois que l'on aura fait cela d'ici la fin de l'année, nous adapterons l'outil institutionnel.

■ Comment convaincre les élus qui sont vent debout contre la métropole ?

On va parler avec eux du projet. Plusieurs disent qu'ils sont prêts à discuter des actes stratégiques les plus importants à l'échelle métropolitaine. La loi passera ensuite. L'État tiendra compte de l'évolution de ces discussions pour préparer le texte. Plus le projet aura été discuté, plus les arguments auront été échangés, plus la loi tiendra compte de la situation de Marseille.



■ Quand commencerez-vous à rencontrer ces élus ?

Je les rencontre déjà. Dans certaines villes, nous tenons déjà des séances de travail. Ensuite, nous organiserons des temps intermédiaires de débat élargi jusqu'aux assises de la métropole qui auront lieu à la mi-décembre. Après la loi au printemps, le processus se poursuivra tout au long de 2013.

■ Sur le périmètre, le débat est-il ouvert ?

Le périmètre est une question importante. Le dialogue aura lieu aussi avec tous les territoires qui le souhaitent.

■ Quel que soit le résultat, ce sera la métropole ou les agglos, pas les deux ?

La règle d'aujourd'hui, c'est qu'il ne peut y avoir deux niveaux d'intercommunalité. C'est un principe constitutionnel. Mais nous n'avons pas encore étudié les formes de structures intermédiaires qui permettraient aux communes de travailler ensemble. Les questions sont ouvertes.

■ Le président de la métropole peut-il être élu au suffrage universel ?

Pourquoi pas ? Mais c'est un débat législatif. C'est la loi qui créera les conditions de l'élection de la gouvernance.

Propos recueillis par Patrice MAGGIO pmaggio@laprovence-presse.fr

Laurent Théry est né le 18 août 1949 à Roanne (42). Formé à l'économie et à la géographie, c'est aussi un spécialiste de l'urbanisme. / PHOTOS CYRIL SOLLIER

MAGALI GIOVANNANGELI présidente PC Agglo Aubagne

"Une entité à 90 communes ça ne rassure pas les maires"

"J'avais déjà eu un échange avec Marylise Lebranchu mardi dernier à Paris. Elle m'a semblé vouloir travailler en concertation, c'est rassurant. Mais le fait d'imaginer une entité à 90 communes, même si celles-ci conservent leurs PLU, ça ne rassure pas les maires. C'est nier le travail de coopération réalisé au sein des intercommunalités, dans un souci de proximité. Je prends toujours cet exemple, qui est parlant : la gratuité des transports, pourrait être menacée. Concernant le logement social aussi, dans le cadre des EPCI, les petites communes s'équilibrent entre elles. Poser l'existence d'un pôle métropolitain, comme nous l'avons voté à l'Agglo, c'est poser un acte de résistance. Concernant les transports, mutualiser le versement transport, préserver les réseaux de proximité et avoir une autorité unique qui coordonne, le tout avec l'accompagnement de l'État, il me semble que tout le monde validerait. On est d'accord aussi sur le fait que l'État doit mettre les moyens pour aider Marseille. Il faut parler d'avenir à partir des gens et pas d'un périmètre tracé par ceux qui ne connaissent rien au terrain."



M.-C.B.

MARYSE JOISSAINS maire UMP d'Aix, présidente de la CPA

"Donner plus de pouvoirs aux conseils régional et général"

"Je suis rassurée car on a eu l'assurance de Marylise Lebranchu qu'il n'y aurait pas de Métropole intégrée, que les maires et les communes garderaient leurs prérogatives", explique Maryse Joissains, qui fut une des rares élus UMP à voter contre le projet de loi du gouvernement Fillon en 2010. Rétive "à un gros machin qui fait semblant d'associer les maires pour mieux diluer leurs pouvoirs", la maire d'Aix compte faire entendre d'ici la mi-décembre ses propositions. "Pourquoi ne pas élargir les pouvoirs du conseil général en matière de transports et ceux du conseil régional pour la coordination économique, les universités et les ports ?", avance-t-elle. "Cela donnerait satisfaction aux patrons (qui dans le département réclament la métropole, ndr) et permettrait d'aller vite. On pourrait également créer une superstructure avec des collèges représentatifs des maires, des intercommunalités, des conseils général et régional qui se saisiraient des grands dossiers : transports, économie, énergie... Si je suis rassurée, je reste extrêmement vigilante sur ce qu'on va nous pondre".



A.D.

RENÉ RAIMONDI maire PS de Fos, président du San

"Je suis dubitatif. Le projet est encore trop flou"

Maire PS de Fos-sur-Mer et président du San Ouest Provence, l'intercommunalité qui s'étale jusqu'à Miramas en passant par Istres, René Raimondi se déclare encore "dubitatif".

"Je suis prêt et disposé à entrer dans la phase de concertation dont on nous annonce qu'elle se terminera d'ici à la mi-décembre mais que l'on nous dise précisément, et concrètement, quel est ce projet de métropole ! C'est encore trop flou. On nous parle de développement économique et urbain, d'amélioration des infrastructures et des transports... Très bien mais qu'est-ce qu'on met derrière ces mots ?", s'interroge-t-il. "Je reste donc vigilant même si je note avec satisfaction la garantie apportée par la ministre Marylise Lebranchu que les communes garderaient la maîtrise de leurs sols." René Raimondi a pris rendez-vous avec le préfet Théry pour le 7 novembre. Il espère "en savoir plus d'ici là".



La.A.